



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 104714

Texte de la question

M. Didier Mathus attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la forte inquiétude des professionnels de la filière photovoltaïque suite au décret gouvernemental du 9 décembre 2010 suspendant l'achat obligatoire d'électricité photovoltaïque. La réduction des avantages fiscaux liés à l'équipement en panneaux photovoltaïques avait déjà durement touché la profession. Cette nouvelle décision renforce encore plus leurs difficultés. Une baisse significative des commandes a en effet été enregistrée, ce qui entraîne bien souvent des dépôts de bilan dans un contexte déjà tendu. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin d'entamer une réelle discussion avec les professionnels de ce secteur pour permettre à nouveau le développement de la filière photovoltaïque.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104714

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3521

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)